

Image not found or type unknown



Marche à suivre pour un divorce à l'étranger

Par **lecoco_old**, le **12/09/2007 à 17:08**

J'ai une amie qui vit en algérie, elle a connu un immigré algérien vivant au canada depuis 18 ans, cet homme est venu en algérie dans la famille et l'a demandé en mariage les papiers ont été faits mais le mariage n'a pas été consommé. Le dossier pour le regroupement familial au canada n'a pas été envoyé car ce monsieur est reparti au canada et maintenant il veut divorcé motif mon amie a trop de caractère peut-elle faire? merci de bien vouloir répondre à cette question